

COMMUNE D'ETTERBEEK
Aménagement du Territoire
Monsieur Alex MAGOTTEAU
Avenue d'Auderghem, 113-117
1040 ETTERBEEK.

V/Réf : U06/YS/AM/559
N/Réf. : AVL/CC/ETB-7.4/s.398
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : ETTERBEEK. Avenue de l'Yser, angle rue d'Oultremont. Installation d'un doggy bag.

-

En réponse à votre lettre du 6 septembre 2006 sous référence, réceptionnée le 15 septembre, nous avons l'honneur de vous communiquer l'avis défavorable émis par notre Assemblée, en sa séance du 20 septembre 2006, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne le placement d'un dispositif de type « doggy bag » d'un encombrement de 3,90 m de haut sur 1,50m de large, sur un angle de rue situé à l'intersection de l'avenue de l'Yser et de la rue d'Oultremont, dans la zone de protection du parc du Cinquantenaire situé juste en face.

La Commission ne souscrit pas au placement de ce dispositif qu'elle estime visuellement beaucoup trop présent. Elle observe la prolifération de ce type d'installations de plus en plus nombreuses et envahissantes, tant esthétiquement que physiquement, dans l'espace public. Afin de limiter cette prolifération et la saturation des paysages urbains par ces équipements, elle demande qu'il soit davantage fait appel (par les autorités communales ?) à la responsabilité citoyenne des usagers des espaces publics et donc des propriétaires d'animaux qui devraient notamment pourvoir eux-mêmes aux accessoires nécessaires à la promenade de leur animal de compagnie.

En regard du contexte patrimonial exceptionnel de cette partie de l'espace public (zone de protection d'un site classé), la Commission demande d'apporter le plus grand soin à son traitement et à son équipement et de renoncer d'autant plus à l'installation du dispositif projeté.

Par ailleurs, elle signale que de petits équipements de ce type, extrêmement discrets, existent d'ores et déjà dans certains espaces publics. La CRMS recommande leur utilisation en lieu et place du type d'aménagement prévu dans le présent projet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
STEGEN
Secrétaire
Président

G.
Vice-